

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 9 juillet 2025

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

Objet : L'appel à candidatures vise la création d'une unité d'enseignement en maternelle pour enfants avec troubles du spectre de l'autisme (UEMA) dans le département de la Manche (Villedieu les Poêles) pour l'année scolaire 2025-2026.

Classement du comité de sélection : Un dossier a été reçu par le secrétariat du comité de sélection et déclaré recevable. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

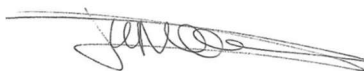
Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. Association Granvillaise des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés (AGAPEI)

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 9 juillet 2025,

L'Adjoint à la Directrice de l'autonomie,



Jérôme DUPONT